Syndicat CFTC des Postes en lle de France

Assemblée Générale du 28 janvier 2021



RAPPORT D'ACTIVITES 2016 - 2020

100 avenue de Stalingrad 94800 VILLEJUIF contact@cftc-idfpostes.org

Table des matières :

Rapport moral du Président page 2

Rapport d'activités :

- La Poste Réseau page 5
- La Poste Courrier Colis page 7
- La Poste Sièges et DCN page 10
- Relations avec la Fédération, La Section Nationale La Poste page 12
- Communication page 13
- Permanents syndicaux Ile-de-France page 14
- STP VIAPOST page 15
- MEDIAPOST page 16
- Entreprises du secteur des postes et représentants en Ile-de-France page 17

Rapport financier page 18

Remerciements page 20

RAPPORT MORAL

Il est encore temps pour moi en ce 28 janvier de vous souhaiter une bonne année 2021 et tous mes vœux de bonheur et surtout de santé pour vous et vos proches.

Nous sortons d'une année 2020 marquée par la pandémie, qui a également fortement impacté l'organisation et le choix de la date de notre assemblée générale. Cette assemblée générale se situe également entre deux élections cruciales pour la CFTC à La Poste. Les élections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste, qui se sont déroulées du 7 au 10 décembre 2020 et les élections professionnelles de La Poste en 2022.

Nous avons été fortement mobilisés sur la fin de l'année 2020 pour organiser cette assemblée générale et être en même temps sur le terrain pour les élections au conseil d'administration.

Dans le cadre de la campagne électorale du 7 au 10 décembre 2020, la liste CFTC/CFE-CGC a obtenu un siège au Conseil d'Administration du Groupe La Poste. Ce siège est historique pour la CFTC à La Poste.

Nous remercions tous les militants et adhérents du Syndicat CFTC lle de France Poste, de La Poste maison mère et des filiales, pour leur forte implication dans la campagne, pour avoir voté et avoir incité leurs collègues à voter. L'Île de France a contribué de manière significative aux résultats nationaux. Le travail de développement syndical mené tout au long de la mandature a ainsi porté ses fruits, nous avons construit des bases solides qui permettront également de faire face aux échéances à venir.

Le syndicat CFTC IDF Postes a toujours été dans situation spécifique au regard du nombre des établissements et des postiers qui se trouvent sur son périmètre. Il y a environ 40 000 postiers en lle de France, des dizaines de directions régionales et de directions à compétences nationales, et les Sièges de La Poste. Cela oblige constamment à émettre des priorités et des choix stratégiques dans les actions syndicales, dans l'utilisation des moyens et l'élaboration des listes électorales.

L'environnement francilien a également ses spécificités qui ont un impact sur le travail et le mode de vie : territoires urbains et semi-urbains, temps de transport élevés, coût des loyers élevé, marché de l'emploi tendu et difficultés de recrutement sur certaines fonctions...

Beaucoup d'évènements marquants se sont déroulés durant ce mandat. On peut notamment citer la réforme du Code du travail qui a marqué ces dernières années, mais également la mise en place entre 2018 et 2019 du Comité Economique et Social, qui remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise en fusionnant l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), le comité d'entreprise (CE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). La mise en place de ces CSE a profondément changé les modalités du dialogue social dans les entreprise du secteur des Postes qui font partie de notre syndicat.

Au cours de cette mandature nous avons pu avoir de nombreux et riches échanges concernant l'actualité syndicale, avec nos conseillers des différentes branches de La Poste maison mère et du secteur des Postes. A titre d'exemple, nous avons pu partager nos

informations sur les Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O.) qui se sont déroulées à La Poste, STP Viapost et Mediapost.

Du 3 au 6 décembre 2018, ont eu lieu les élections professionnelles à La Poste. Plus de 200 000 postier(es) étaient appelés à élire leurs représentants du personnel. Fortes de leurs valeurs communes, la CFTC la Poste section Nationale et la CFE-CGC Groupe La Poste ont conclu pour la mandature 2018/2022 un partenariat « Osons l'Avenir » afin de mieux représenter les postiers(es) de la classe 1 à la classe 4. Cette liste commune nous a permis d'être représentatif au niveau national et de bénéficier des moyens alloués par le droit syndical à La Poste afin de continuer notre développement.

Le Congrès fédéral qui s'est tenu du 11 au 14 juin 2019 à Ronce-les-Bains a entériné le passage de la Fédération CFTC Postes et Télécoms, à la Fédération Media+, par le rapprochement des Fédérations Postes et Télécommunications, Communication et du Syndicat SICSTI. En 2019 s'est également tenu le 53ème Congrès confédéral à Marseille du 5 au 8 novembre.

Début 2020 a été initié le rapprochement entre le Groupe La Poste et la Caisse des dépôts d'une part et La Banque postale et CNP Assurances d'autre part pour constituer un groupe financier public. Au terme de ces opérations, la Caisse de Dépôts est l'actionnaire majoritaire de La Poste, à 66%, aux côtés de l'Etat qui en conserve 34%. De son coté, La Banque Postale deviendra l'actionnaire majoritaire, à hauteur de 62,1 % de CNP Assurances. Si ce rapprochement constitue un appui financier pour La Poste en ces temps de crise économique, il n'est pas sans poser des interrogations sur les futurs choix stratégiques et la politique de l'emploi de l'entreprise.

A la fin de l'année 2019, nous avons commencé à entendre parler du COVID-19, sans se douter à l'époque qu'il aurait un tel impact sur nos existences.

Pendant la durée des confinements, et les mois qui ont suivi, la CFTC est restée en contact permanent avec ses adhérents : prises de contact et de nouvelles régulières, informations sur les aménagements du travail mis en place dans nos entreprises, négociations avec les différentes directions,... Jamais la CFTC n'a cessé de se battre pour ses adhérents.

La crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons, doit être l'occasion de réaffirmer nos valeurs axées sur la solidarité, la justice, la famille et le respect de la personne, qui font la CFTC. Nous devons accompagner nos collègues avec tous les outils qui sont à notre disposition : leur apporter un appui juridique, les accompagner individuellement et collectivement dans les réorganisations, leur permettre se former, leurs faire connaître les offres sociales de l'entreprise et leurs droits.

Elle doit également être l'occasion de réfléchir aux évolutions nécessaires dans le domaine du dialogue social, la qualité de vie au travail ou encore la responsabilité sociale de l'entreprise et le développement durable.

Le dialogue social doit être considéré comme un investissement. Les postiers doivent être associés à la conduite du changement afin qu'elle ne se fasse pas à leur détriment. Dans le cadre de la qualité de vie au travail, il faudra développer la réflexion au sujet du rapprochement domicile / travail, des temps de transport, de la mobilité et du télétravail.

Alors que l'entreprise annonce des pertes financières importante, il est important de rappeler qu'évidemment la préservation des équilibres économiques est importante pour la vie de l'entreprise, mais aussi que l'économie est au service des hommes et non l'inverse. Au cours de la crise, les missions de service public de La Poste ont été au centre des débats. Nous rappelons notre attachement à celles-ci en tant qu'instrument de cohésion nationale et rappelons la responsabilité sociale de l'entreprise dans le maintien de nos emplois.

Nous devons à présent nous préparer pour les échéances à venir. Pour La Poste se seront notamment les élections en 2022, un défi important pour la CFTC, car elles risquent d'être accompagnées d'une évolution des instances représentatives du personnel (IRP) et du mode de calcul de la représentativité.

La mandature n'a pas été un « long fleuve tranquille » pour le syndicat IDF, mais elle a permis de mettre en place une organisation territoriale robuste et pérenne, qui permettra d'aborder les défis de demain. Grâce à l'implication des militants et des adhérents nous avons stabilisé nos implantations dans de nombreuses directions, débuté une action syndicale sur de nouvelles entités, et obtenu des victoires électorales. Notre Syndicat CFTC des Postes en lle de France est riche de ses militants, de ses nombreux adhérents et il a un fort potentiel de développement, qui doit nous permettre de porter un regard optimiste vers l'avenir!

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne assemblée générale!

Torsten GARDIAN

Président du Syndicat CFTC IDF Postes

Rapports d'activités

La Poste - Réseau

L'actualité au Réseau n'est pas rose, entre « les clés de la réussite » qui sont tout, sauf une réussite, et les « cadres d'organisation », qu'on ne doit plus appeler réorganisations, et qui s'enchainent tous les 2 ans, en vue d'accroître le gain de productivité.

Elections professionnelles de 2018 et élections au Conseil d'Administration.

Grâce à votre implication lors des élections professionnelles de 2018, la CFTC vous représente dans 5 Directions Régionales (DR) sur 6 aux Comités Techniques et CHSCT, avec notamment pour la première fois de nombreuses nominations aux CHSCT (membres ou Représentant Syndicaux). Cela nous permet de vous informer en temps réel au niveau local et bien sûr de défendre vos intérêts. 2018 étant l'année des élections professionnelles, l'objectif, au-delà de constituer des listes, a été d'assoir une présence CFTC renforcée sur l'ensemble des sites avec une priorité donnée aux sites importants en termes d'agents mais également en termes d'adhérents et de sympathisants (acquis et potentiels).

Dans le cadre des élections au Conseil d'Administration nous avons également eu de très bons résultats dans les Directions Régionales d'Ile-de-France, de 12 à plus de 23% selon les DR.

Réorganisations des territoires : le maillage a fortement évolué

Depuis la dernière assemblée générale, les fermetures de bureaux se sont succédées, les directions régionales ont fusionné passant de 9 Directions Régionales à 6. Les réorganisations de secteurs ont lieu tous les deux ans, voire deux ans et demi pour les plus chanceux.

Derrière ces chiffres, il y des femmes et des hommes qui se retrouvent dans des situations compliquées et les permanents accompagnent au mieux chacune et chacun. La CFTC est particulièrement vigilante sur les équilibres vie professionnelle /vie personnelle, le suivi des personnes en situations de handicap, les possibilités de promotion et d'évolution.

Evolution des métiers : faire toujours plus sans forcément évoluer

L'évolution des différents métiers n'arrange pas les affaires du réseau :

- Le Directeur d'Etablissement devient **D**irecteur de **S**ecteur (DS) avec, parfois, 2 fois plus de personnes à manager, et cela sans hausse de salaire.
- Le guichetier devient chargé de clientèle avec de plus en plus d'opérations à réaliser et de plus en plus de contrôles bancaires.
- Les conseillers bancaires n'ont pas changé de dénomination, mais leur métier évolue vers un métier de plus en plus pointu, avec des objectifs quasi irréalisables et des outils qui ne fonctionnent que parcimonieusement.

Par ailleurs, les incivilités en bureau constituent un réel problème car elles sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus violentes. Elles sont sources de stress et il est difficile

pour les équipes de devoir les gérer, et de rester concentrées sur les objectifs commerciaux qui leur sont demandés.

Durant cette mandature, la CFTC a signé au niveau national des accords pour accompagner l'évolution des métiers tout en préservant les conditions de travail, comme l'accord des bureaux à priorité sociétale (les anciennes **Z**ones **U**rbaines **S**ensibles (ZUS), la poursuite de l'accord « chargé de clientèle », l'accord sur les métiers bancaires, et l'accord sur la création d'un chargé de clientèle remplaçant.

La CFTC reste mobilisée pour soutenir le personnel du Réseau et gagner ainsi en notoriété.

Des actions de développements sont régulièrement mise en œuvre avec des tractages sur les sites stratégiques, des envois d'informations par mail et des contacts privilégiés sur site.

Ces actions nous permettent d'accueillir de nouveaux adhérents et de développer la notoriété de la CFTC auprès des collègues.

COVID 19 : garder le lien avec les adhérents et les postiers à tout prix

C'est là où les mandats CHSCT prennent toute leur mesure! Par téléphone, visioconférence, nos représentants ont gardé le contact et alerté les directions sur les situations sensibles (bureau de Poste en manque de personnel, clients agressifs) et insisté sur la présence de vigiles (demandée par la CFTC et obtenu!).

En effet, la pandémie a bouleversé le travail des postiers en première ligne avec des inquiétudes pour leur santé. Pour les postiers qui travaillent en bureau de Poste, venir chaque jour, physiquement, au travail se révèle être une vraie prise de risque. Les transports en communs bondés d'Île de France n'étant pas non plus très rassurant dans ce contexte.

« Le gouvernement positionne les bureaux de poste, mais aussi les services bancaires, parmi les services essentiels qui doivent rester ouverts. ». C'est par cette phrase que La Poste a justifié son positionnement. L'obligation d'ouvrir tous les bureaux aux horaires habituels durant la seconde période de confinement est resté la norme et l'accueil des clients en fin d'année, où se sont cumulés crise sanitaire et Peak Period, a été très éprouvant pour les postiers. Les incivilités en bureau ont connu une forte recrudescence, les mesures d'économie font leur retour avec le non-remplacement du personnel absent, la pression commerciale se fait insistante afin de rattraper le chiffre d'affaire du premier semestre. La prime octroyée a été symbolique et les conditions d'attribution restent discutables.

La Poste a voulu initier depuis quelques années des partenariats avec des commerces dans beaucoup de villes (RPU). Un grande parte de ces RPU ont fermé ou ont refusé de gérer les instances pendant le premier confinement. Ce qui interroge sur les limites de l'externalisation des services postaux. Il nous parait plus pertinent de trouver des solutions par une véritable synergie entre le Courrier et le Réseau.

S'il est une réalité pour les services supports et les Centres Financiers, les collègues du Réseau n'ont que très peu bénéficié du Télétravail pendant les périodes de confinement, notamment les Conseillers Financiers dont l'activité aurait pu être éligible.

Les permanents du syndicat IDF ont été force de proposition pour assurer la protection de chacun et faire respecter les mesures prises au niveau national. Une attention particulière a été apporté aux adhérents en situations de fragilité.

Ainsi, les permanents ont également assuré pendant cette période une relation téléphonique avec les adhérents. Une action que de nombreux adhérents ont apprécié.

La Poste - Courrier & Colis



Les quatre années qui se sont écoulées ont vu le périmètre des directions régionales et des établissements évoluer. L'îlle de France compte trois Directions Exécutives, la DEX IDF Ouest pour les départements 78/92/95, la DEX IDF Est pour les départements 77/91/93/94, et la DEX Paris. Enfin, les branches colis, courrier et services de l'entreprise se sont rassemblées en une seule **B**ranche **S**ervices **C**ourrier **C**olis (BSCC).

En 2017, la CFTC, en plus d'autres organisations syndicales, a signé un accord national majeur, l'ANF (Accord National Facteur). L'accord, qui prévoit trente-huit mesures portant sur les conditions de travail des facteurs et des encadrants, principalement par ses mesures portant sur la promotion, le recrutement, le cadrage de la sécabilité, la prime de remplacement, la prime d'équipe pour les encadrants, est un bon accord.

Cet accord est une vraie évolution dans la façon de travailler de tous nos postiers du courrier. Il a notamment permis une embauche massive de CDI, une vague de promotions sans précédent à La Poste : tout agent en CDI au moment de la signature de l'ANF obtiendra le grade I.3 au plus tard en 2021. La sécabilité additionnelle est limitée à 30 jours par agent et par an. De nouvelles fonctions sont créées : facteur polyvalent avec attribution d'une prime quotidienne de 7 €, facteur service expert, Responsable OPérationnel (ROP), facteur-quichetier.

Pour nos collègues de la distribution, ces dernières années ont vu apparaître un nouveau type d'organisation, avec l'instauration d'une coupure méridienne. L'idée de départ, permettre aux facteurs de scinder leur vacation avec la possibilité de prendre un repas à mi-journée, plutôt que, comme nous le connaissions jusque-là, des repas parfois très tardifs dans l'après-midi après la tournée, pouvait sembler légitime. Pourtant, nous constatons aujourd'hui que cette évolution n'est pas rentrée dans les habitudes, tant les facteurs sont attachés à une prise de service plutôt matinale et une fin de service aux heures de midi, leur donnant la liberté de leur emploi du temps l'après-midi. De plus, ce sont les conditions du déjeuner qui restent parfois compliquées à mettre en œuvre.. Ces changements qui ne remportent pas toujours l'adhésion des facteurs finissent par cristalliser beaucoup de mécontentement et d'incompréhension, dans un contexte où La Poste multiplie les réorganisations et les réajustements.

Fin 2018, la CFTC s'est présentée en liste d'alliance (Osons l'Avenir) avec la CFE/CGC aux élections professionnelles. Comme à l'échelle nationale, les résultats sur le courrier ont été moins favorables qu'au Réseau. La CFTC reste cependant représentative sur les

départements 92 et 95. Des actions fortes ont été initiées en 2020 pour assurer une réimplantation au courrier dans la perspective des élections de 2022, notamment sur les périmètres de la DEX Paris, des PIC de Gonesse et Bois d'Arcy, et des sites de Roissy HUB et Roissy PIAC. La CFTC reste également présente sur le courrier 91, 78 et 77.

Les périodes de confinement ont été très éprouvantes pour nos collègues facteurs qui ont été en première ligne.

Au cours du premier confinement, des organisations de travail transitoires ont été mises en place sans un dialogue social adapté et en contradiction avec l'accord de 2017.

Par la suite une nouvelle organisation transitoire a été mise en place dans les sites Courrier à compter du 28 septembre 2020. La CFTC a dénoncé cette organisation qui a également été mise en place sans réelle concertation avec les organisations syndicales, et qui a un impact sur les jours de repos et la qualité de service.

La CFTC a également soulevé le risque que l'adaptation des organisations de la distribution due à la pandémie du COVID19, soit utilisée pour « prendre de l'avance » sur la baisse de trafic attendue pour les années à venir. Les facteurs doivent s'adapter aux nouvelles mesures sanitaires, aux changements incessants d'organisations dites transitoires et à la mise en place du samedi sur deux avec l'apprentissage d'une autre tournée souvent sans aucune doublure.

Enfin, le second confinement a provoqué une explosion du trafic colis qui a eu un impact important sur l'activité des postiers qui ont vu leur charge de travail augmenter dans un contexte sanitaire difficile.

L'objectif pour 2021 devra être de continuer à appuyer les collègues qui font face à une évolution de leur métier et des changements d'organisation du travail incessants, et de préparer les élections de 2022 en confortant nos implantations territoriales.

Colis Ile de France

La Direction Opérationnelle Territoriale Colis IDF gère les plates-formes colis (PFC) de Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) et Gennevilliers (Hauts-de-Seine), et les 18 agences Colissimo (ACP). Celles de Poissy et de Garonor (Seine-Saint-Denis) sont parmi les dernières à avoir été mises en service. Enfin, Colissimo recrute sur sa toute nouvelle plateforme Ile-de-France Nord au Thillay, Val d'Oise.

Le trafic colis est en augmentation régulière, avec davantage de colis de gros volume, ce qui demande parfois aux agents de l'ingéniosité pour charger leur véhicule. Leur emport est parfois difficile à respecter.

Le travail syndical est complexe sur la DOT Colis IDF car le périmètre géographique est important, et nécessite d'émettre des priorités en termes de visites de site. Lors de ces visites on ne peut parfois que déplorer le peu de colis-postiers présents sur le site, la part de la sous-traitance étant toujours plus importante.

Au niveau des accords, celui concernant le challenge a été signé (11 octobre 2017), avec deux périodes, du 15 au 30 novembre et du 1er au 24 décembre. Cela garantit un montant de 550 € par agent. Cela concerne tout le personnel ACP et PFC. C'est un début de reconnaissance pour le travail accompli.

La reconduction pour la Peak Period 2020, suite à la signature d'un avenant par la CFTC, la CGC et la CFDT garantit le versement des primes pour la fin d'année 2020. La CFTC, a poursuivi les négociations et la qualité du dialogue social a permis un assouplissement des pertes dues aux absences par la rédaction de ce nouvel avenant. Cet avenant est également une réponse à la demande de la CFTC au regard de la situation sanitaire actuelle qui impacte déjà les agents.

La pandémie a obligé le Groupe La Poste à revoir sa copie dans sa manière de faire avec la mise en place des gestes barrières, la mise à disposition des gels hydroalcooliques et de masques. Tous les process ont été revus pour la livraison des colis, afin de garantir la protection de tous. Cette période aura sans aucun doute un impact à long terme et laissera des sentiments mitigés. La crise du COVID-19 a généré une forte hausse du flux colis. L'entreprise a embauché plus de 9000 saisonniers pour la fin d'année exceptionnelle pour les colis en raison de l'explosion du e-commerce favorisée par le confinement, dont 800 en lle de France.

La Poste - Sièges et Directions à Compétence National

Sur les 251 000 postiers (dont 202 736 collaborateurs maison mère), environ 40 000 postiers travaillent en Ile-de-France. Les sièges du Groupe La Poste (Lemnys, Brune, ...) ainsi que de nombreuses Directions à Compétence Nationale se trouvent en Ile-de-France.

Villages La Poste Siège

Le Village La Poste Siège regroupe 4 sites (Lemnys 1 et 2 , Brune, Appolonis) avec environs 3000 postiers sur site.

La CFTC est maintenant présente pour la première fois sur le Village et mets en place des actions de développement avec des adhérents nouvellement recrutés.

Cinq militants assurent en alternance des permanences CFTC tous les mardis sur le Lemnys et Brune. Ils vont à la rencontre des collègues de chaque direction pour échanger sur leur problématique, Ils distribuent les tracts, goodies pour faire connaître la CFTC. Ces actions qui ont débuté en 2020, ont été perturbées par le confinement et le télétravail massif dans les entités du Siège, mais elles constituent un socle de base important sur lequel nous allons capitaliser en 2021.

Les personnes présentes sont réceptives et apprécient de voir des « syndicats », chose peu courante au Siège !

Une liste de sympathisants est ainsi petit à petit constituée, elle nous servira pour les élections 2022 pour constituer des listes.

Pour information, une liste a été déposée en 2018 avec 13 candidatures uniquement CFTC. En 2022, nous souhaitons aller plus loin et obtenir un siège.

Directions à Compétence Nationale

Phil@poste

Pour les élections 2018, Rejane Begouen a monté une liste à Philaposte (DCN – Gentilly, Paris carré d'encre et Boulazac en Dordogne), où la CFTC n'était pas représentée. Elle a obtenu une place de titulaire au Comité Technique (représentant CGC) + 1 poste de suppléant (Patrick Buatois). Rejane Begouen est également membre au CHSCT Gentilly et Carré d'encre (la boutique parisienne de Philaposte).

Direction des Services RH (DSRH)

La DSRH gère la paye et la gestion administrative des postiers via ses Centres de Services en Ressources Humaines (CSRH). L'année 2018 a été marquée par l'Accord social 2018-2021 relatif à la valorisation des Métiers, des Parcours Professionnels et des Conditions de Travail, qui a entériné la fusion des branches Réseau, Courrier, Colis et SF des CSRH. Le projet Schéma d'orientation de la DSRH 2019-2021, a amené à une réorganisation géographique au plan national des sites. La complexité de l'action syndicale sur cette direction réside dans le nombre de sites (70 sites répartis sur 12 plaques CSRH+ 1 siège à Paris). L'enjeu pour 2021 et 2022 sera d'augmenter le nombre de référents CFTC dans les établissements d'Ile de France et de Province.

Direction Administrative des Ventes (DADV).

Avec un résultat de 27.75 % aux élections de 2018 et deux élus au Comité Technique la CFTC a démontré sa forte capacité à mobilier sur cette direction. Nous remercions beaucoup Gérard Valente pour le travail important réalisé depuis de nombreuses années sur cette direction, qui a permis ce résultat remarquable. Fin 2020 Gérard est parti à la retraite et a passé le flambeau à Sandrine Levaslot.

Direction Réseau Logistique et Opérations Internationales (DRLOI)

Bien que n'étant pas représentative à la DRLOI, la CFTC a effectué un retour réussi en 2019 sur deux sites importants de cette direction, Roissy HUB (700 salariés) et Roissy PIAC (200 salariés). Yasser BOUHOUT et Torsten GARDIAN ont entamé un dialogue avec les deux directions qui s'est traduit par de nombreuse bilatérales, et la reconnaissance de la CFTC comme un nouvel acteur syndical incontournable sur les deux sites. Une équipe dynamique de militants locaux a démontré toute sa motivation et son implication lors de la campagne des élections au conseil d'administration.

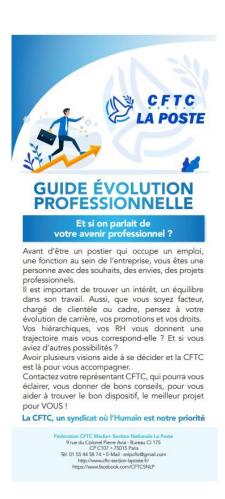
La CFTC est également représentée par des militants dans d'autres Directions à Compétences Nationales implantées en lle de France, comme par Thierry FUSTIER à la Direction Nationale des Activités Sociales (DNAS).

Relations avec la Fédération, La Section Nationale La Poste

Le syndicat CFTC IDF Postes est représenté à la Section Nationale La Poste depuis l'année 2018 par Chantal BONHOURE et Torsten GARDIAN.

Chantal BONHOURE est secrétaire adjointe sur le domaine Corporate et a participé à ce titre à la négociation de nombreux accords (NAO, accord télétravail, accord égalité,...). Torsten GARDIAN intervient sur le domaine des offres sociales en appui du secrétaire adjoint, Eric JACQUINET, avec lequel il co-anime le « groupe social ». A ce titre il a participé à des commissions du COGAS, bilatérales avec la DNAS et à la négociation de l'accord logement de La Poste.

Dans le cadre de leurs activités pour la Section Nationale La Poste, ils ont travaillé avec Rejane BEGOUEN à l'élaboration de plaquettes d'information imprimées à 30 000 exemplaires à destination des postiers (gestion de carrière, guide des offres sociales, ...). De nombreux tracts ont été également rédigés dans leurs domaines respectifs.





Le syndicat CFTC IDF Poste a également deux représentants au conseil de la Fédération Media+, Laurent MARTIN et Sidoine TOYU jusqu'en 2019, puis Laurent MARTIN et Torsten GARDIAN. Il est important que le Syndicat CFTC IDF Postes soit représenté dans cette instance fédérale au regard du nombre de ses adhérents.

La Formation

Chantal BONHOURE, permanente IDF, anime des formations, notamment sur le thème de la communication, dans le cadre du plan de formation national.

Sur l'Ile de France les militants et adhérents ont la chance d'avoir une offre de formation importante et variée, dispensée par la Fédération Media+, les UD et la CFTC cadres.

Communication

Un important travail a été réalisé pour renforcer et moderniser la communication au cours de la mandature. Une liste de diffusion par mail d'informations et de tracts à destination des adhérents et des sympathisants a été créé. Cette base de mailing a démontré tout son intérêt pendant les périodes de confinement, où les possibilités de distribution de tracts étaient restreintes. L'utilisation des réseaux sociaux est également en développement au niveau national et local pour communiquer entre militants et avec les adhérents, et organiser des réunions à distance.

De nombreux tracts, plaquettes et goodies ont également été envoyés par courrier aux militants, dans les établissements et aux adhérents, notamment dans le cadre des campagnes électorales.

Catherine Pasquier, assistante du syndicat, tient une place importante dans ce dispositif de communication. Durant la mandature elle a fait le lien entre les directions de La Poste qui envoient les invitations à des bilatérales ou plénières par mail ou courrier, et les militants. Elle suit et compile également les tableaux d'activité des permanents de La Poste, à destination de la Section Nationale. Elle gère le standard téléphonique et la boite mail « contact » pour le syndicat. Cette boite mail permet de communiquer les tracts et autres informations syndicales à tous les adhérents et sympathisants. Catherine Pasquier s'occupe également de l'impression et de la diffusion des tracts, ainsi que de l'envoi des plaquettes, goodies et autres supports à destination des militants.

Enfin, elle s'occupe également de la partie « logistique », notamment la réservation de salles, invitations aux réunions du conseil et du bureau, et des réunions de permanents.

Permanents Ile de France

A ce jour, il y a 14 permanents « La Poste » (militant syndical détaché à temps plein pour le syndicat) en lle de France pour environs 40 000 postiers. Leur action est partagée entre le Réseau, le Courrier-Colis, les Sièges et les activités au niveau de la Section Nationale La Poste.

Les permanents accompagnent en moyenne 15 ré- organisations par an avec un minimum de 3/4 visites par secteurs en réorganisation. Ils participent également à plus de 20 CDSP (commission de dialogue social), commission de suivi et bilatérale au niveau de chaque direction. Lors de ces instances, les permanents font respecter les accords nationaux et interviennent sur des cas particuliers.

Permanent syndical	Direction		
Monir BELALI	DOT COLIS IDF		
Chantal BONHOURE	Siège - Direction Réseau 92		
Alisson BOURDELLE	Direction Courrier 95		
Brigitte BRUCHET	Direction Réseau Paris Sud et Paris Nord - Direction Courrier Paris		
Torsten GARDIAN	DSRH – DRLOI - Siège		
Catherine PASQUIER	Assistante du syndicat		
Christine PELLETIER	Direction Réseau et Courrier 77		
Elisabeth PESQUET	Direction Réseau et Courrier 91 et 94		
Pascal RAFAUD	Direction Réseau et Courrier 92		
Michel RANNOU	Direction Réseau 93 - Télévente		
Nadia SABRI	Direction Courrier et Réseau 78 95		
Samba SY	Direction Courrier 92 et 78		
Gwenola SYLVESTRE	Direction Réseau Paris Nord		
Virginie TROUSSET	Direction Réseau et Courrier 91 et 94		



STP

STP Viapost, la Société de Traitement de Presse, filiale du Groupe La Poste, gère quatre plateformes de distribution de la presse et du colis (PPI, Chronopost, colissimo) sur trois plateforme en IDF (Le Bourget, Chelles, Chilly Mazarin) et le siège situé au Kremlin Bicêtre, soit approximativement 1200 et 2000 salariés CDI et intérimaires compris. Les militants et élus CFTC accompagnent les salariés aux seins des établissements.

Nous avons fidélisé des sympathisants afin de les faire adhérer pour notre développement avec une équipe mixe et dynamique, ce qui nous a permis d'avoir notre représentativité à plus de **12%** lors de notre nouvelle étape pour le CSE fin décembre 2019.





Notre syndicat est présent dans les établissements via les RPX (représentants de proximité), CSSCT (commission santé, sécurité et conditions de travail), RSCE (représentant syndical au comité d'entreprise), DS (délégué syndical) de sites et DSC (délégué syndical central) obtenu en grande partie par les négociations entre la direction et nos représentants syndicaux. Les RPX (représentants de proximité) sont un relais de dialogue primordial entre les salariés et les directions des sites.

La défense des valeurs de notre syndicat est plus que jamais d'actualité en cette période de crise sanitaire.

Nos actions syndicales auprès de notre direction continuent à travers les diverses réunions (RPX, CSSCT) et bien sur les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) afin de défendre les droits de nos collègues de STP, et d'obtenir le meilleur compromis concernant les revendications, entre la direction et nous.

Les distributions des revendications via les tracts sont régulièrement effectuées ainsi que les visites de terrains pour être au plus près des collègues.

Aux élections au Conseil d'Administration 2020, la liste CFTC-CGC a obtenu 33.62%

En 2021 et pour les prochaines années toutes l'équipes CFTC STP sera mobilisée pour représenter nos collègues.

Laurent Martin - Représentant syndical au CSE



Les élections pour le Comité Social et Economique (CSE) à Mediapost ont eu lieu en février 2019, avec un résultat de 14.23%

Aux élections du Conseil d'Administration La Poste, la CFTC a eu un résultat de 27.47% à Mediapost.

Mediapost a un nombre important de sites sur l'IDF : Nanterre, Argenteuil, St Ouen L'Aumone, Vitry sur Seine, Bonneuil sur Marne, Lisses, St Thibault des Vignes, Neuilly Plaisance, Coignières, Chilly Mazarin, Vaux le Penil, Saint Brice, Le Bourget, Ecquevilly.

En 2020, la CFTC a participé aux Négociation Annuelle Obligatoire et a signé l'accord. Grâce à sa pugnacité, la CFTC a su aller au bout de la négociation et obtenir 100 000 euros d'aides pour les salariés, notamment pour les plus fragiles, alors que l'entreprise ne

présentait que des propositions minimalistes, arguant la mauvaise situation financière due à un ROP négatif.

LA CFTC a obtenu:

Fonds de secours automobile : 20000 €

Reconduction du dispositif avec le taux de 0.1 % et abondement d'une enveloppe

nationale de 20 000 €

Accompagnement des personnes fragilisées : 60 000 €

10 000 € destinés au réseau d'assistantes sociales travaillant avec Mediapost.

50 000 € supplémentaires obtenus par la CFTC attribués au commissions sociales des CSE.

Egalité femmes-hommes : 20 000 €

Maintien de l'enveloppe de 20 000 € destinée à la promotion de l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes de Mediapost.

La CFTC sera vigilante quant à l'application de cet accord. LA CFTC à Mediapost, a pris ses responsabilités envers les salariés de Mediapost en signant l'accord.

Sidoine TOYU – Secrétaire du Syndicat CFTC IDF Postes

Entreprises du secteur des postes et représentants en Ile-de-France

Entreprise	Groupe	Holding	Titre	Représentant CFTC	
CHRONOPOST	La Poste	Geopost	RSS	RASLANE	Abdourazak
DOCAPOST CSP	La Poste	Docapost	DS	BERTIN	Fabrice
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT	La Poste	LA BANQUE POSTALE SF2	RS	MANDEGOUT	Xavier
LA BANQUE POSTALE U.E.S.	La Poste	LA BANQUE POSTALE SF2	RS	KEIP	Bertrand
MATCHING	La Poste	Médiapost communication	DS	RAPPE	Christophe
SOCIETE de TRAITEMENT de PRESSE	La Poste	Viapost	DSC	MAIRET	Laurent
LA POSTE MOBILE	La Poste		DS	PREVOT	Nicolas
VIAPOST TRANSPORT MANAGEMENT	La Poste	Viapost	DS	OULD BILAL	Myriam
ADREXO	Hopps Group	Hopps Group	Elu CSE	MALBETE	Philippe

Rapport financier

Tout au long de la mandature le fil conducteur sur le plan financier a été d'assurer l'équilibre financier du syndicat, de réduire les frais de fonctionnement en optimisant l'organisation (réunions, informatique, logistique,...), pour pouvoir investir dans l'action et le développement syndical.

Les recettes du syndicat sont uniquement constituées des cotisations. Les frais sont essentiellement constitués des frais généraux (loyer, téléphonie, assurances, fournitures de bureau,...) et des frais liés à l'activité syndicale (réunions des bureau et conseil, réunion des permanents syndicaux, frais de déplacement, tracts, goodies,...).

Durant la mandature le syndicat a bénéficié de la baisse progressive de la sur-cotisation mise en place par la fédération, ce qui a permis un accroissement des recettes du syndicat. Parallèlement le nombre d'adhésions a augmenté régulièrement pendant la mandature.

Le Conseil du syndicat a fait le choix de ne pas augmenter les cotisations durant la mandature et n'a pas répercuté les hausses confédérales sur les adhésions.

Cette orientation a été pris pour ne pas pénaliser les adhérents dans un contexte où nul n'est épargné par la hausse du coût de la vie (énergie, déplacements, logement,...), en préférant maîtriser les dépenses et travaillant sur un plan de développement dynamique, afin d'assurer la croissance de notre syndicat.

Le syndicat verse un loyer à la SCI POSTELECOMEDIA pour le local situé à Villejuif. La SCI a été créée il y a 10 ans, les loyers n'ont pas été réévalué durant plusieurs années. Une revalorisation a été décidée fin 2018, +10% au 1/1/2019 comparable aux évolutions des prix du marché. En 2019 et 2020 le loyer a été revalorisé d'1%. Le loyer s'élève actuellement à 1161 euros par trimestre.

Les permanents syndicaux disposent de forfaits téléphoniques auprès d'Orange. Les lignes sont progressivement migrées vers des forfaits plus abordables de La Poste Mobile, dans un souci d'économie.

Une location de matériel informatique (serveur, réseau, pc fixe...) avait été mise en place lors de la mandature précédente, en mars 2014. Cette location étant onéreuse et d'un intérêt limité, le conseil du syndicat a décidé d'y mettre fin dès que le contrat le permettait, en mars 2019. Cette action a permis d'économiser 906 euros par trimestre.

Concernant les réunions (bureau, conseil, militants,...) le conseil a opté pour une réservation systématique à la bourse du travail à Paris (réservation sans frais) ce qui a également permis de limiter les dépenses. Pendant le confinement, nous avons été obligés d'organiser des réunions par téléphone (location payante via la fédération), mais pour des questions de frais nous sommes passés progressivement à des réunions par des réseaux sociaux non payants.

Pour ses impressions de tract et autres documents le syndicat disposait d'une imprimante et d'un duplicopieur anciens. Une fois que les matériels ont été défectueux, le Conseil du syndicat a décidé de passer par un système de mutualisation des impressions sur l'imprimante fédérale, à un prix très abordable.

Nous avons régulièrement investi dans des fournitures (enveloppes, papier,...) pour pouvoir imprimer et diffuser les tracts aux militants et dans les établissements. Nous avons également diffusé des goodies (stylos, gel hydroalcoolique, ...).

Les frais de déplacement représentent un poste de dépense moins élevé que dans d'autres syndicats, étant donné qu'une partie des déplacements se fait en transport en commun et que beaucoup de militants ont un pass Navigo avec une participation de l'entreprise.

En conclusion, les mesures prises tout au long de la mandature, ont permis que le syndicat se trouve dans une situation financière saine et avec la possibilité d'investir dans l'action syndicale.

Remerciements

Nous tenons à remercier chaque adhérent, chaque membre du bureau, chaque membre du conseil, chaque responsable métiers pour sa contribution aux différents travaux, sa présence aux réunions et sa bonne volonté, sa disponibilité à faire vivre et connaître la CFTC. Nous remercions également la fédération Media+ et la Section Nationale La Poste, pour les échanges fructueux et l'appui apporté dans l'action syndicale durant la mandature.

Nous allons écrire les pages des 4 années à venir, elles seront ce que chacun individuellement et collectivement apportera, mais cela ne pourra se faire que si un véritable esprit d'équipe et d'unité se met en place. L'avenir de la CFTC dans nos entreprises dépend de notre manière d'être et de notre mentalité ensuite nos actions en découleront et notre défense et représentation des personnels gagneront en efficacité.

